1991 - L’usage de l’eau chaude dans les ablutions

question

Question : Comment juger l’usage de l’eau chaude dans les ablutions ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il n’y a aucun inconvénient à le faire. Mais l’acte est réprouvé, si l’eau est très chaude. Car elle pourrait brûler le corps et provoquer la douleur. Jadis, il y eut une divergence de vues au sujet de la question de savoir si l’eau surchauffée pouvait ou pas enlever l’état d’impropreté rituelle... L’opinion la plus correcte est qu’elle peut. Le chauffage de l’eau peut même s’avérer nécessaire dans les pays froids. Cependant il est réprouvé d’utiliser à cet effet un combustible impur.

Allah le sait mieux.